

Bretagne, Morbihan, Sérent, Tréviet

# Rapport de diagnostic

sous la direction de

**Claire Baillieu**



**Inrap Grand Ouest**

Février 2022



Bretagne, Morbihan, Sérent, Tréviêt

# Rapport de diagnostic

sous la direction de

**Claire Baillieu**

avec la collaboration de

**Philippe Boulinguez**

**Inrap Grand Ouest**

37, rue du Bignon  
CS 67737  
35577 Cesson-Sévigné

Février 2022



# Sommaire

## Données administratives, techniques et scientifiques

6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs des thesaurus
8	Intervenants
10	Notice scientifique
10	État du site
11	Localisation de l'opération
12	Arrêté de prescription
18	Projet de diagnostic
21	Arrêté de désignation
22	Cadastre

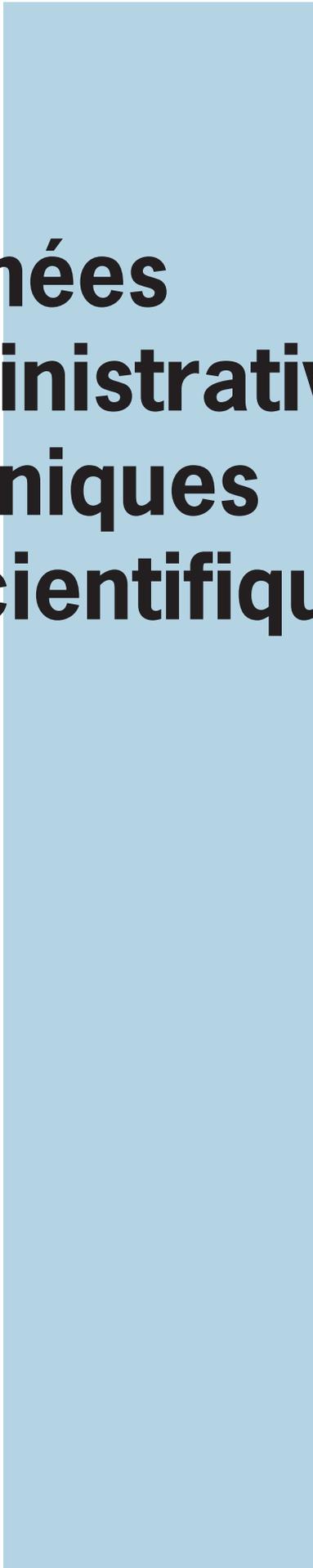
## Résultats

26	<b>1. Présentation de l'opération archéologique</b>
26	1.1 Raisons et objectifs de l'intervention.
26	1.2 Cadre géographique et géologique.
28	1.3 Contexte archéologique et historique environnant.
31	<b>2. Présentation des données archéologiques</b>
34	<b>3. Conclusion</b>
35	<b>4. Sources et bibliographie</b>
35	<b>5. Liste des figures</b>

## inventaires

38	<b>Inventaire des faits</b>
39	<b>Inventaire des photos</b>





**I. Données  
administratives,  
techniques  
et scientifiques**

# Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

# Fiche signalétique

---

**Localisation**

Région  
Bretagne

Département  
Morbihan

Commune  
Sérent

Adresse ou lieu-dit  
Tréviet

---

**Codes**

code INSEE  
56244

Numéro de dossier Patriarche  
—

Numéro de l'entité archéologique  
—

---

**Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence**

x (L93/CC48): 1287853  
y (L93/CC48): 7197826  
z (NGF): 120 m

---

**Références cadastrales**

Commune  
Sérent

Année  
2022

Section(s) et parcelle(s)  
35p

---

**Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement**

—

---

**Propriétaire du terrain**

Didier Le Gal  
Tréviet  
56460 Sérent

---

**Références de l'opération**

Numéro de l'arrêté de prescription  
2021-295

Numéro de l'arrêté de désignation  
du responsable  
2021-445

Référence du projet Inrap  
D140410

---

**Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement**

Didier Le Gal  
Tréviet  
56460 Sérent

---

**Nature de l'aménagement**

Maisons individuelles

---

**Opérateur d'archéologie**

Inrap Grand-Ouest

---

**Responsable scientifique de l'opération**

Claire Baillieu, Inrap

---

**Organisme de rattachement**

Inrap Grand Ouest  
37, rue du Bignon  
35 577 Cesson-Sévigné cedex  
grand-ouest@inrap.fr  
Tél : 02 23 36 00 40  
Fax : 02 23 36 00 50 coordination

---

**Dates d'intervention sur le terrain**

le 17/01/2022

---

**Emprise diagnostic**

Emprise prescrite  
1000 m<sup>2</sup>

Emprise diagnostiquée  
168 m<sup>2</sup> (16,8%)

Niveau d'apparition des vestiges  
0,5 m

# Mots-clefs des thesaurus

## Chronologie

- Paléolithique**
  - Inférieur
  - Moyen
  - Supérieur
  - Mésolithique
- Néolithique**
  - Ancien
  - Moyen
  - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- Âge du Bronze**
  - Ancien
  - Moyen
  - Récent
- Âge du Fer**
  - Hallstatt (premier Âge du Fer)
  - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
  - République romaine
  - Empire romain
    - Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Epoque médiévale**
  - haut Moyen Âge
  - Moyen Âge
  - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Epoque contemporaine**
  - Ere industrielle

## Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Four
- Fosse
- Fosse parcellaire
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- ...

## Mobilier

- nb
- Industrie lithique
  - Industrie osseuse
  - Céramique
  - Restes
  - Végétaux
  - Faune
  - Flore
  - Objet métallique
  - Arme
  - Outil
  - Parure
  - Habillement
  - Trésor
  - Monnaie
  - Verre
  - Mosaïque
  - Peinture
  - Sculpture
  - Inscription
  - Stèles

## Etudes annexes

- Géologique
- Datation
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
-

# Intervenants

## Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Anne-Marie Fourteau, SRA	Ingénieur d'étude	Contrôle scientifique
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Claire Baillieu, Inrap	Responsable d'Opération	Responsable scientifique

## Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Anne-Marie Fourteau, SRA	Ingénieur d'étude	Contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional GO	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Adjoint du DAST	Mise en place et suivi de l'opération
Laurent Aubry, Inrap	Assistant technique	Mise en place et suivi de l'opération
Elodie Craspay, Inrap	Assistante opérationnelle Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire des moyens du centre	Mise en place et suivi de l'opération

## Intervenants technique

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Charier	Entreprise de terrassement	Mise à disposition de la pelle

## Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Claire Baillieu, Inrap	Assistante de recherches archéologiques	Réalisation de l'opération
Philippe Boulinguez, Inrap	Topographe	Levés topographiques

## Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Claire Baillieu, Inrap	Technicienne de recherches archéologiques	Rédaction, illustrations
Patrick Pihuit, Inrap	Dessinateur	PAO
Philippe Boulinguez, Inrap	Topographe	Traitement des levés topographiques

## Notice scientifique

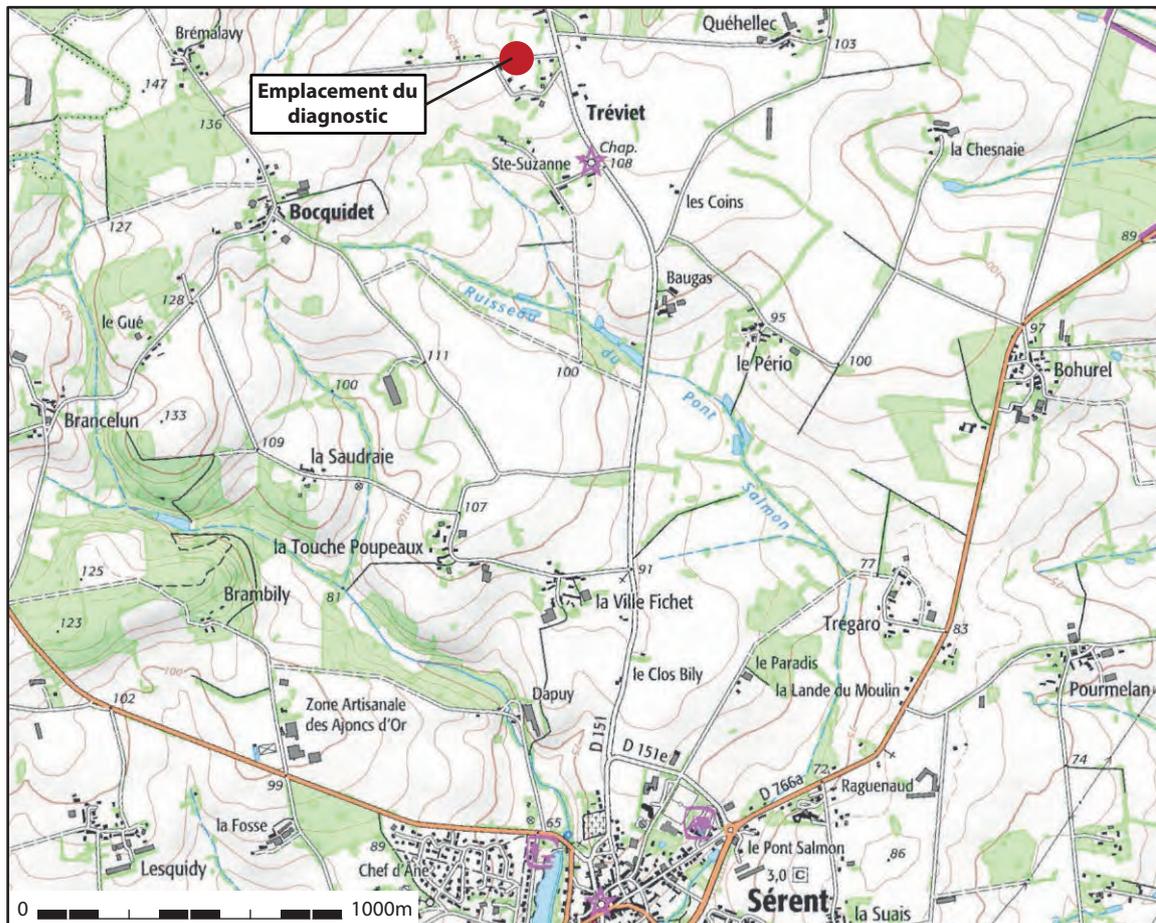
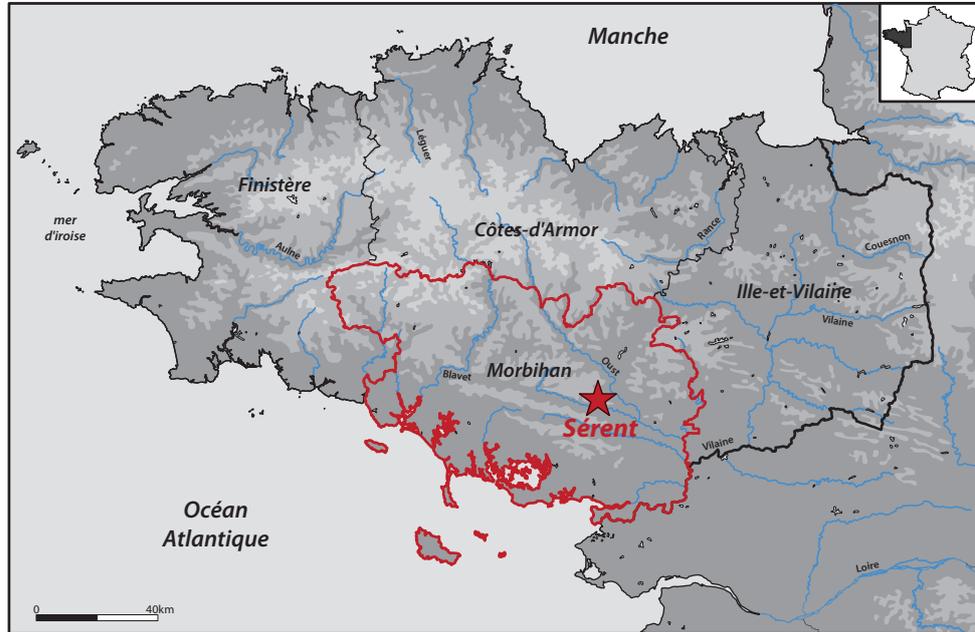
Le diagnostic, mené le 17 janvier 2022 à Sérent au lieu-dit de Tréviet a été réalisé en même temps qu'un second diagnostic quasiment limitrophe. Les deux opérations qui portaient sur une surface de 2 800 m<sup>2</sup>, avait été prescrites suite à la découverte à proximité d'un souterrain gaulois en 1970. On pouvait donc estimer qu'une occupation du second âge du Fer soit associée à cette structure.

Les diagnostics n'auront finalement permis de mettre au jour que des vestiges qui témoignent du parcellaire rural moderne tel qu'il était avant le remembrement agricole : un chemin et quelques fossés parcellaires. Les opérations auront toutefois été l'occasion de se pencher sur la découverte faite en 1970 et notamment sur les indications concernant sa localisation. En les croisant avec la consultation des anciens cadastres, nous avons pu localiser assez finement le souterrain. Il se situe à environ 500 m au nord de l'emprise des diagnostics réalisés, tout proche d'un ensemble rural antique de type villa connu grâce à la prospection aérienne. Cet éloignement explique sans doute l'absence de vestiges gaulois mais aussi antiques sur la parcelle diagnostiquée.

## État du site

Sur un terrain plat, situé à environ 120 m NGF, les structures apparaissent à environ 0,5 m sous le niveau de sol actuel. Dans les six tranchées qui ont été faites, aucun sondage profond n'a été réalisé. Les six tranchées ont été rebouchées à l'issue du diagnostic.

# Localisation de l'opération



1:25000

Carte Archéologique Nationale,  
© MMC 2014 SCAN25®, © IGN 2011

# Arrêté de prescription



Direction Régionale  
des Affaires Culturelles

Service régional  
de l'archéologie

Affaire suivie par  
Anne-Marie FOURTEAU  
Poste : 02 99 84 59 00  
anne-marie.fourteau@culture.gouv.fr  
Réf. : 2021/CB/VC/359

Rennes, le 20 juillet 2021

Le Conservateur régional de l'archéologie  
à

Monsieur le Directeur interrégional  
INRAP Grand-Ouest  
37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 CESSON SEVIGNE cedex

**Objet** : prescription de diagnostic archéologique

**Réf** : SERENT (56)  
Tréviêt 2

**PJ** : arrêté n° 2021-295

Je vous prie de trouver ci-joint l'arrêté portant prescription de diagnostic archéologique relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

Monsieur Didier Le Gal  
TRÉVIET  
56460 SERENT

Le Département du Morbihan ayant un service archéologique agréé dispose d'un délai de quatorze jours pour faire connaître sa décision de réaliser le diagnostic. En conséquence, la présente notification ne vaut pas attribution du diagnostic archéologique.

Pour le Préfet de la région Bretagne  
et par subdélégation,  
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER



Direction régionale  
des affaires culturelles

Service régional de  
l'archéologie

Arrêté n° 2021-295 du 20 juillet 2021

**ARRÊTÉ n° 2021-295 portant prescription de diagnostic archéologique**

**Le Préfet de la région Bretagne  
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande de permis d'aménager n° PA 056244 21 K0004 déposé par Monsieur Didier Le Gal relatif au projet d'aménager 1 lot à bâtir sur un terrain situé à Treviet, commune de SERENT (56), reçu par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie le 9 juillet 2021 ;

**CONSIDÉRANT** que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, un souterrain gaulois est recensé à proximité ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne  
Département : MORBIHAN  
Commune : SERENT  
Lieu-dit : Tréviet 2 lot A  
Cadastre : section : YA parcelle : 33

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 2 800 m<sup>2</sup>, est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

**Article 2 :** Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

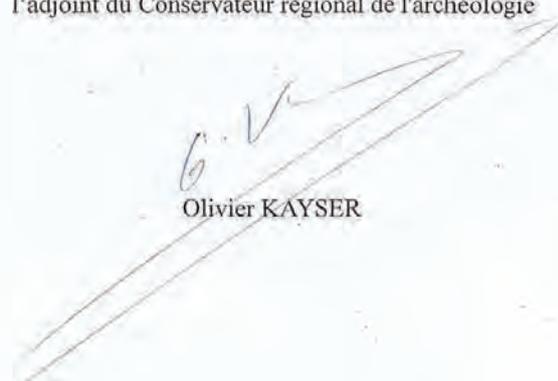
Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

**Article 3 :** Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

**Article 4 :** La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Didier Le Gal, au CD 56 et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 20 juillet 2021

Pour le Préfet de la région Bretagne  
et par subdélégation,  
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Destinataires :  
Monsieur Didier Le Gal, Tréviet - 56460 SERENT  
CD56  
INRAP  
Ploërmel communauté

Copie :  
Commune de SERENT  
Préfecture du Morbihan



**Cahier des charges  
annexé à l'arrêté n° 2021-295  
portant prescription de diagnostic archéologique**

**Le Préfet de la région Bretagne  
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

Région :	Bretagne	
Département :	MORBIHAN	
Commune :	SERENT	
Lieu-dit :	Treviet 2	
Cadastre :	section : YA	parcelle : 33
Pétitionnaire :	Monsieur Didier Le Gal	

**Emprise du diagnostic archéologique : 2 800 m<sup>2</sup>**

**Contexte archéologique :**

La demande de permis d'aménager un lot à bâtir, contiguë au projet d'aménager deux lots qui fait aussi l'objet d'un arrêté de diagnostic archéologique, se situe dans un secteur occupé durant l'époque protohistorique et antique comme l'indique le souterrain découvert lors de l'aménagement du chemin d'exploitation pendant le remembrement dans les années 1970. La présence de tegulae dans le comblement du souterrain et de nombreuses tuiles aux abords indique une occupation des lieux sur un temps long.

Compte tenu de ces éléments un diagnostic archéologique est prescrit en préalable au projet.

**Objectifs :**

D'une manière générale, il conviendra de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement.

Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (étude documentaire, descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation, ou leur sauvegarde par l'étude, puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux.

**Principes méthodologiques :**

Les principes méthodologiques seront ceux qui sont habituellement utilisés pour les opérations de diagnostic en milieu urbain (sondages à la pelle mécanique avec godet lisse jusqu'à l'apparition du substrat). En tant que de besoin, des fenêtres élargies devront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures ou ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être effectués pour préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné.

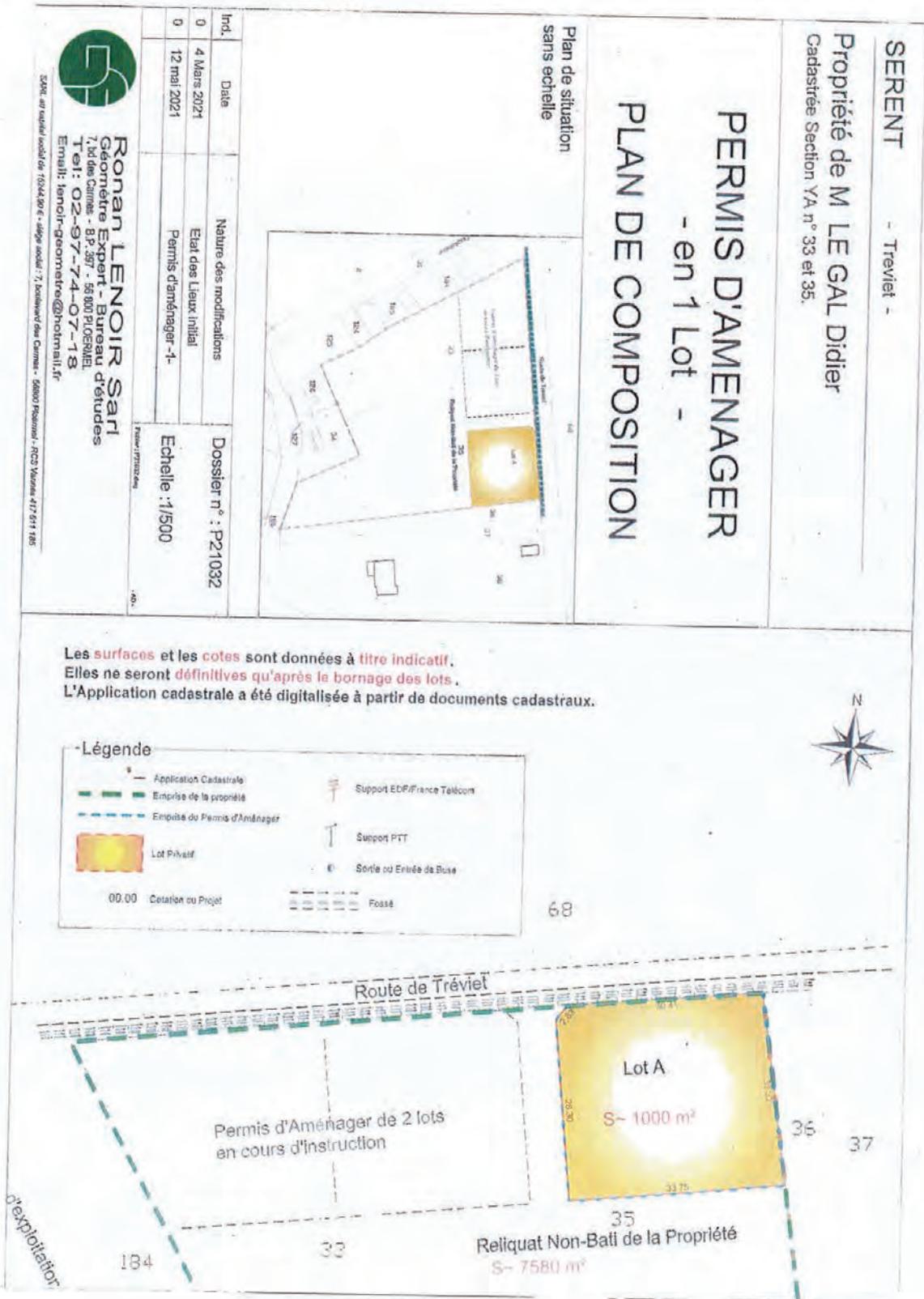
Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Fait à Rennes, 20 juillet 2021

Pour le Préfet de région Bretagne  
et par subdélégation  
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER



# Projet de diagnostic

Le Directeur-adjoint scientifique et technique



Ref : MB/TA/EC/2021/2660

Affaire suivie par :  
Michel-Alain Baillieu  
Directeur-adjoint scientifique et technique

Tél. : 02 23 36 00 40  
Fax : 02 23 36 00 50  
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

LRAR n° 1A 187 541 5288 3

**Objet** : projet de diagnostic de l'opération dénommée  
« SÉRENT (56), TRÉVIET 2 »

**Opération** : D140410 – Arrêté n° 2021-294

Monsieur le préfet de la région Bretagne  
Direction régionale des affaires culturelles  
Service régional de l'archéologie  
A l'attention du Conservateur régional de  
l'Archéologie  
Avenue du Professeur Charles Foulon  
35700 Rennes

Cesson-Sevigné, le 10/11/2021

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 29 juillet 2021 portant sur le diagnostic dénommé « SÉRENT (56), TRÉVIET 2 » sur la commune de Sérent dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap selon notification du 23 août 2021.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU

P.J. : projet de diagnostic

Direction interrégionale  
Grand Ouest

37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 Cesson-Sévigné cedex

T. + 33 (0)2 23 36 00 40  
F. + 33 (0)2 23 36 00 50

[inrap.fr](http://inrap.fr)

Diagnostic archéologique D140410  
SÉRENT (56), TRÉVIET 2

## Projet scientifique d'intervention

### 1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Morbihan
Commune	Sérent		
Lieu-dit	TRÉVIET 2		
Cadastre	Sérent : Section YA, Parcelle 33		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2021-294	29-07-2021	2800 m <sup>2</sup>	23/08/2021	10/11/2021
Modification					

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Non stratifié		

### 2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2021-294, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- *Responsable d'opération pressenti :*

A définir ultérieurement

### 3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

### 4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera en la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

## 5.- Volume des moyens prévus

- *Tranche Ferme*

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	2 jours	1 jour
Technicien	1 jour	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Tractopelle	1 jour	1 jour
Transfert		

- *Tranche Provisionnelle*

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	4 jours	4 jours
Technicien	4 jours	1 jour
Dessinateur		4 jours
Spécialiste (Céramique)		4 jours
Topographe	1 jour	1 jour

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Tractopelle	2 jours	1 jour

## 6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
5 jours	5 jours	Janvier / Février 2022

## 7.- Observations complémentaires

### Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST
Michel-Alain Baillieu 

# Arrêté de désignation



Direction régionale  
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

COURRIER REÇU  
6484

INRAP GO

Arrêté n° 2021-445 du 7 décembre 2021

## Arrêté n° 2021-445 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2021-295

**Le Préfet de la région Bretagne  
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2021-295 du 20 juillet 2021 portant prescription de diagnostic archéologique à réaliser à SERENT, Treviet 2 (56) ;

**CONSIDÉRANT** que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé.

### ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Claire BAILLIEU (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2021-295, n° d'opération : 6086.

**Article 2** : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Mme Claire BAILLIEU.

Fait à Rennes, le 7 décembre 2021

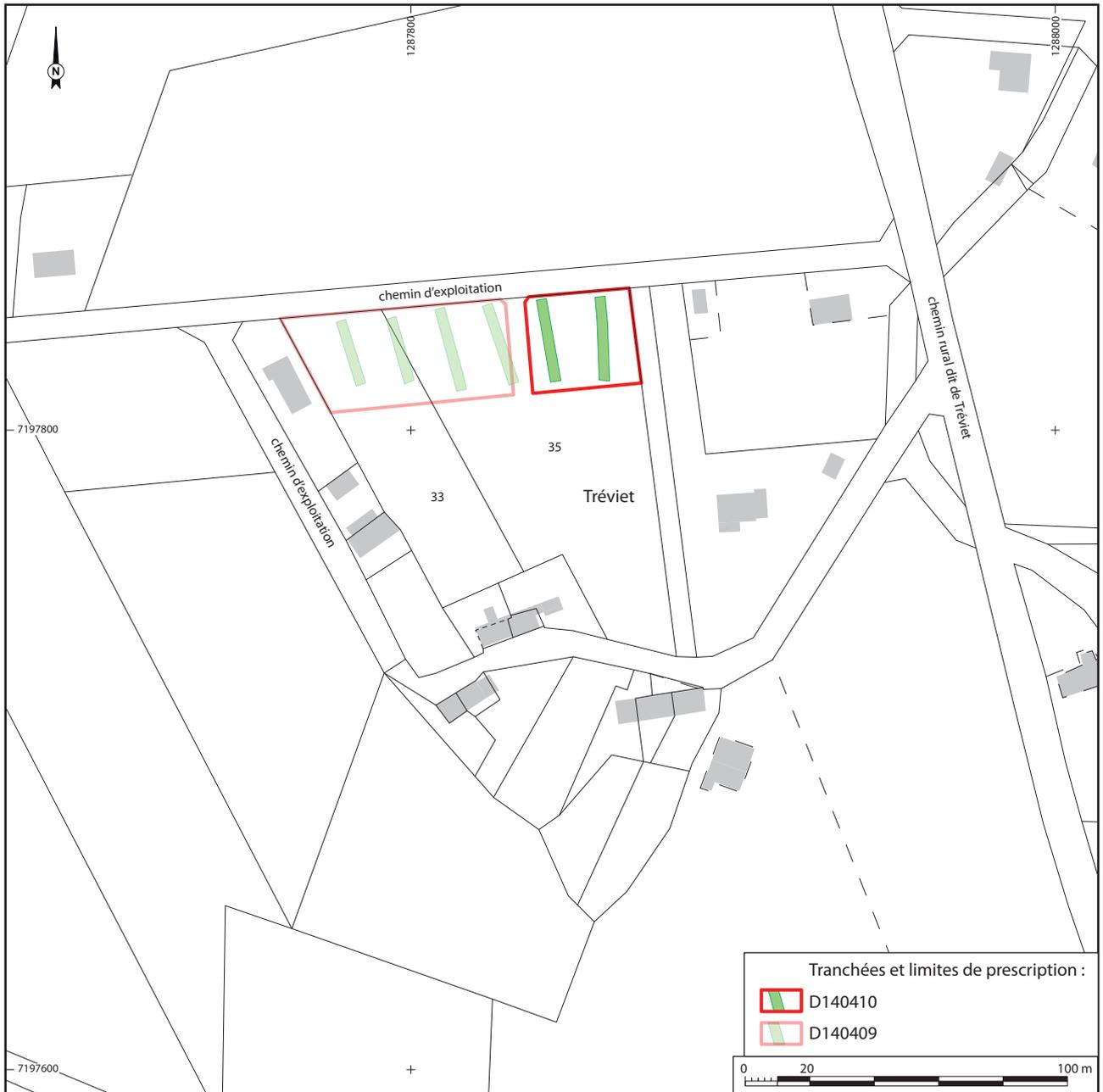
Pour le Préfet de la région Bretagne  
et par subdélégation,  
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

  
Olivier KAYSER

Destinataire :  
Mme Claire BAILLIEU

Copie :  
Inrap  
Commune de SERENT

# Cadastre







## II. Résultats

# 1. Présentation de l'opération archéologique

## 1.1 Raisons et objectifs de l'intervention.

Le projet de construire des maisons individuelles sur un terrain situé au sein du hameau de Tréviêt à Sérent (Morbihan) a conduit le Service régional de l'archéologie de Bretagne à prescrire deux diagnostics archéologiques sur les parcelles impactées par les futurs travaux dans la mesure où ceux-ci pourraient porter atteinte au patrimoine archéologique susceptible d'être présent sur le terrain. En effet les futures maisons se situent sur une parcelle à proximité de laquelle a été découvert en 1970 un souterrain de l'âge du Fer. La présence de ce type de vestige méritait de vérifier l'existence d'une occupation contemporaine aux abords de la découverte.

Les objectifs fixés par le SRA étaient donc de vérifier la présence de vestiges archéologiques sur cette emprise et si tel était le cas de caractériser leur nature, leur étendue et leur degré de conservation afin de déterminer le type de mesures dont ils pourraient faire l'objet.

Pour des raisons administratives, ce sont deux diagnostics qui ont été réalisés conjointement. Ceux-ci ne sont séparés que de quelques mètres et se situent dans le même champ du hameau de Tréviêt. Chacun d'eux fait l'objet d'un rapport distinct. Précisons toutefois ici que seule la partie du rapport consacrée aux données administratives diffère d'un rapport à l'autre.

## 1.2 Cadre géographique et géologique.

Les deux diagnostics sont localisés à Sérent (Morbihan), une commune située entre Plöermel et Vannes. Ces deux opérations quasiment limitrophes se situent dans un champ du hameau de Tréviêt, localisé à environ 3 km au nord du bourg de Sérent. Le diagnostic D140 409 présente une superficie d'environ 1900 m<sup>2</sup> tandis que le second D140 410 représente quasiment 1000 m<sup>2</sup> (*cf. supra* localisation).

Sur le plan topographique, le diagnostic se développe sur un rebord de plateau entaillé par quelques rivières. L'altitude est de 120 m NGF. Le paysage est resté ici agricole puisqu'il est essentiellement composé de champs délimités par des haies (**fig. 1**).

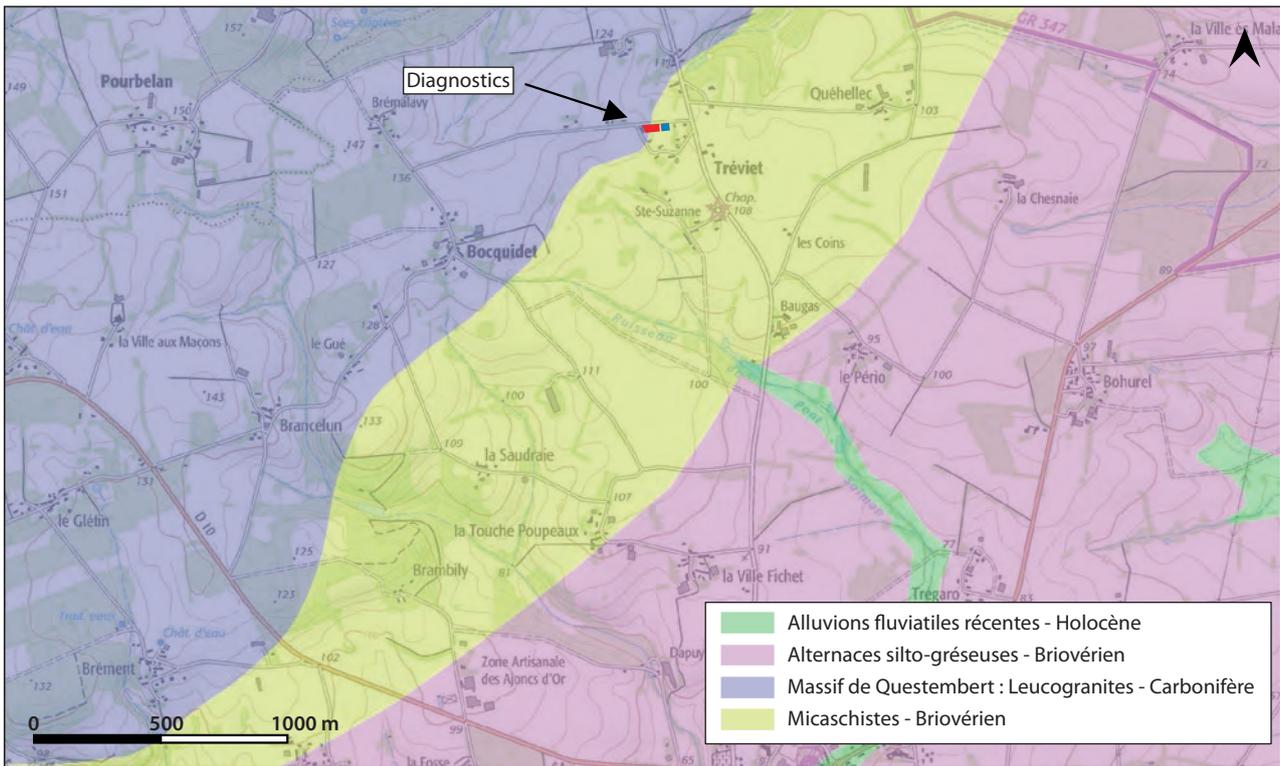


Fig. 1 Vue vers le nord depuis le diagnostic.

La carte géologique éditée par le BRGM (feuille n° 386 de Malestroit au 1:50000) indique que la parcelle se situe à la limite de deux formations géologiques séparées par un axe orienté nord-est/sud-ouest. Vers l'est les terrains se développent sur un socle briovérien caractérisé par les schistes et les siltites tandis que vers l'ouest le substrat est constitué de leucogranites (fig. 2). Notons par ailleurs qu'à environ 4 km au nord de Tréviet, sur la commune du Roc Saint André se trouvent des gisements d'étain qui ont été exploités dès l'Antiquité.

Le diagnostic a permis de constater que nous sommes ici sur les terrains du Briovérien. Notons que la partie sommitale du substratum était très altérée étant donné sa nature argileuse. Environ 0,5 m de terre végétale recouvrait le substrat (fig. 2 et 3).

**Fig. 2** Carte géologique au 1: 50 000 aux environs de Sérent.  
© BRGM

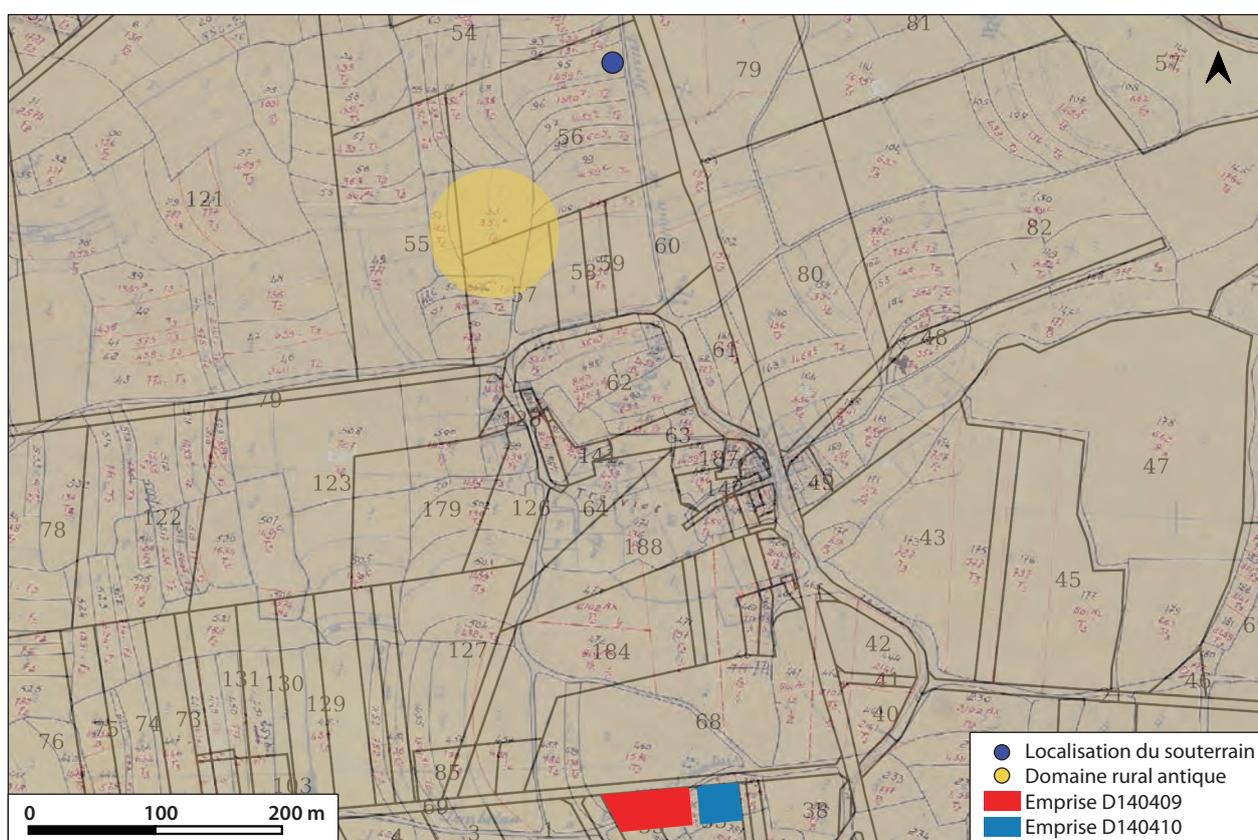


**Fig. 3** Vue de la Tranchée 3.

### 1. 3 Contexte archéologique et historique environnant.

La prescription de ce diagnostic a été motivée par la découverte en 1970 d'un souterrain de l'âge du Fer, vraisemblablement situé dans un périmètre tout proche de la parcelle diagnostiquée ici (Lecornec, 1972). En effet, lors du remembrement agricole effectué ici en 1969, plusieurs routes furent créées pour desservir les exploitations agricoles. C'est à cette occasion que les engins mirent au jour une des salles d'un souterrain gaulois. En consultant le cadastre dressé en 1829, et corrigé en 1955 il est envisageable de localiser cette découverte puisque M. Lecornec signale que le souterrain a été découvert au niveau de la parcelle n°95 de l'ancien cadastre (fig. 4). On peut donc estimer qu'il se situait dans la partie est de la parcelle sur le passage de la nouvelle route, soit à environ 500 m au nord de l'emprise du présent diagnostic (fig. 5, n°1).

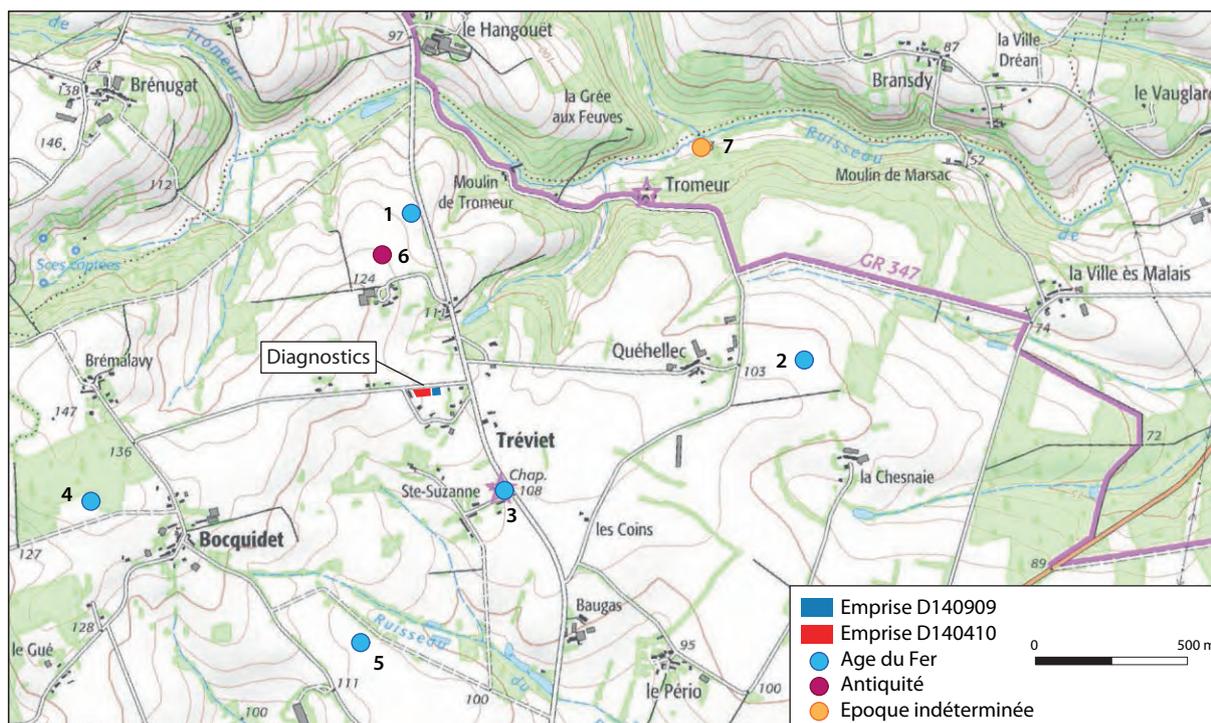
**Fig. 4** Localisation du souterrain découvert en 1970 sur le cadastre actuel (sur fond de cadastre de 1955).



La carte archéologique du Ministère de la Culture mentionne l'existence d'autres vestiges dans les environs de Tréviet. Les plus anciens sont attribués à l'âge du Fer. Il s'agit également d'un souterrain, signalé à environ 1 km à l'est près du hameau de Quéhellec (fig. 5, n°2). Ayant été découvert en 1925, peu d'informations sont disponibles à son sujet. Toutefois les prospections aériennes ont permis de découvrir au niveau de ce hameau au moins deux enclos, des fossés parcellaires mais aussi ce qui pourrait s'apparenter à un chemin (Naas 1992). Dans le cas de prospections aériennes, il reste toutefois difficile d'attribuer des datations avec assurance. Plus près, une stèle gauloise est encore visible dans l'enclos de la chapelle Sainte Suzanne (n°3). En 1919, ce sont quelques incinérations qui sont mises au jour au hameau de Bocquidet à l'ouest de Tréviet (n°4). Non loin des fossés parcellaires ont été identifiés grâce à la prospection

aérienne (Naas 2001). Concernant l'Antiquité, un vaste ensemble de plus de 4 hectares a été repéré toujours en prospection aérienne au nord de Tréviet (Naas 2006). Il s'agit là d'une villa et son domaine (n°6). Signalons d'ailleurs que lors de la découverte du souterrain en 1970, Monsieur Lecornec signalait la présence de nombreux fragments de tuile antiques dans le champ concerné. Cela paraît tout à fait cohérent dans la mesure où les deux sites sont très proches. Enfin, signalons qu'un dernier souterrain dont la datation est incertaine a été exhumé en 1943 près de Tromeur au nord de Tréviet (n°7).

**Fig. 5** Carte des sites archéologiques dans les environs proches du diagnostic sur fond de carte IGN.

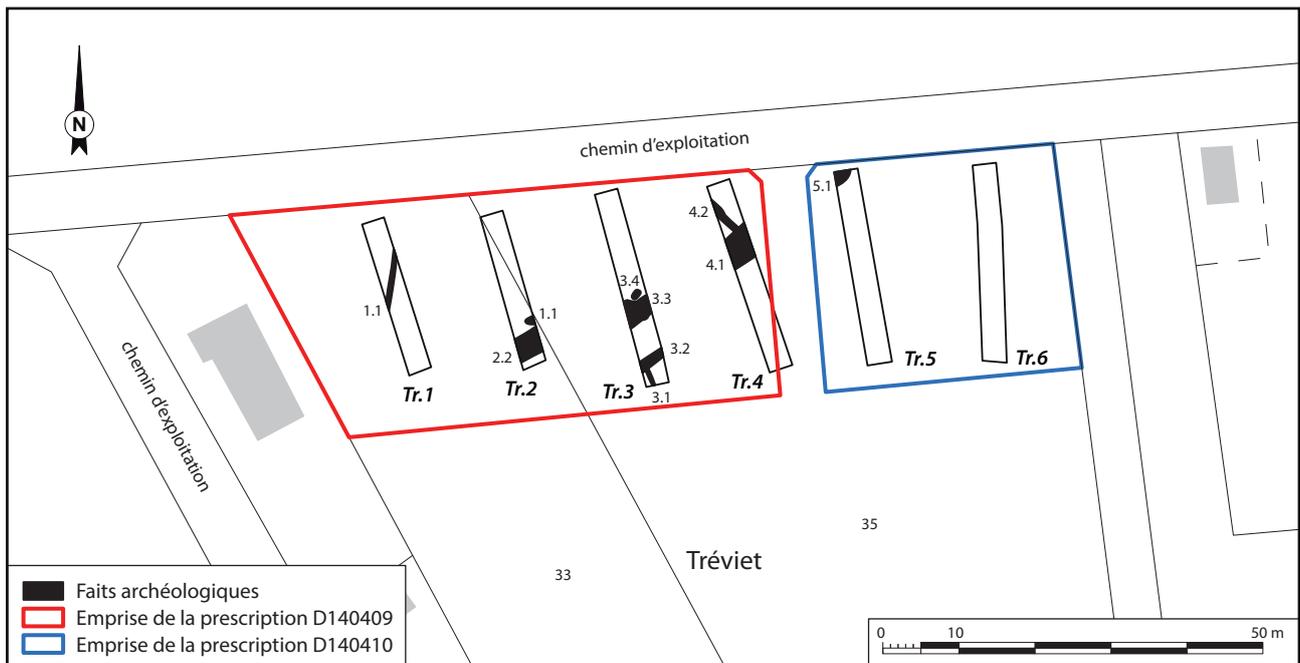


#### 1. 4 Méthodologie et moyens mis en œuvre.

L'opération a mobilisé la présence de d'un archéologue de l'Inrap le 17 janvier 2022.

Six tranchées ont été réalisées avec une pelle à chenilles de 20 tonnes munie d'un godet lisse de 3 mètres. Les sondages ont consisté à retirer à la pelle mécanique les niveaux de terre végétale masquant les structures archéologiques. Elles apparaissaient à 0,5 m sous le sol actuel. Ce décapage s'est fait par passe fine dans le but de détecter au mieux tout élément archéologique. Chaque tranchée a été numérotée ainsi que chaque structure mise au jour. Les tranchées ont également été relevées manuellement lorsqu'elles présentaient des vestiges archéologiques. En complément la cellule topographique de l'Inrap a fait un relevé des ouvertures et des structures (fig. 6).

Un échantillon de structures a été fouillé mécaniquement afin de vérifier leur nature archéologique et de renseigner au mieux ces structures à l'aide de coupe. Elles ont toutes été relevées à l'échelle 1/20e et photographiées. Au terme de ce diagnostic, l'ensemble des tranchées a été rebouché.



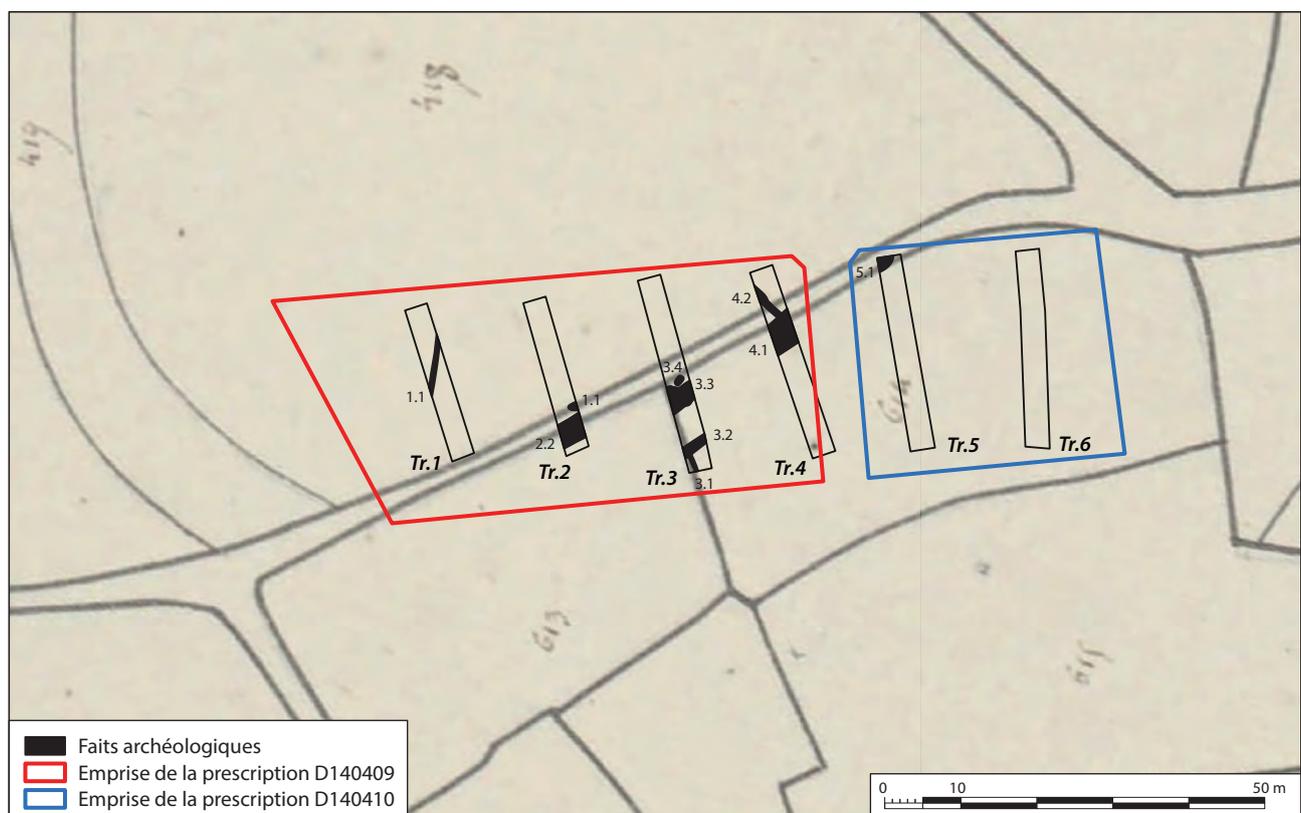
**Fig. 6** Plan général du diagnostic avec l'implantation des tranchées et des vestiges sur fond de plan cadastral moderne.

## 2. Présentation des données archéologiques

Nous avons détecté au cours de cette évaluation les vestiges du paysage récent antérieur au remembrement agricole effectué ici à la fin des années 60. Ces structures, pour la plupart, sont visibles sur le cadastre napoléonien (fig. 7).

La structure principale est un chemin repéré dans les tranchées 2, 3, 4 et

**Fig. 7** Emplacement du diagnostic et plan des vestiges sur fond de cadastre napoléonien.



probablement 5. Il suit une orientation nord-est/sud-ouest. Il s'agit des faits 2.1, 3.3, 4.1 et 5.1. Le chemin présente une largeur de 3 à 4 m au niveau de son apparition, à environ 0,5 m sous le niveau du sol actuel. Il est comblé par un sédiment argileux brun-gris homogène (fig. 8). Une coupe effectuée dans la tranchée 2 a permis de mieux le caractériser. Il est conservé sur une profondeur de 0,3 m et le fond du creusement est tapissé d'un lit de cailloux de quartz qui a permis d'interpréter cette structure comme un chemin. On peut d'ailleurs distinguer deux ornières espacées de 1,5 m aux extrémités de la bande de roulement (fig. 9). Ce chemin est mentionné sur le cadastre napoléonien de 1829 mais aussi sur celui de 1955. Il n'a livré aucun mobilier.

Fig. 8 Vue du fait 2.1.

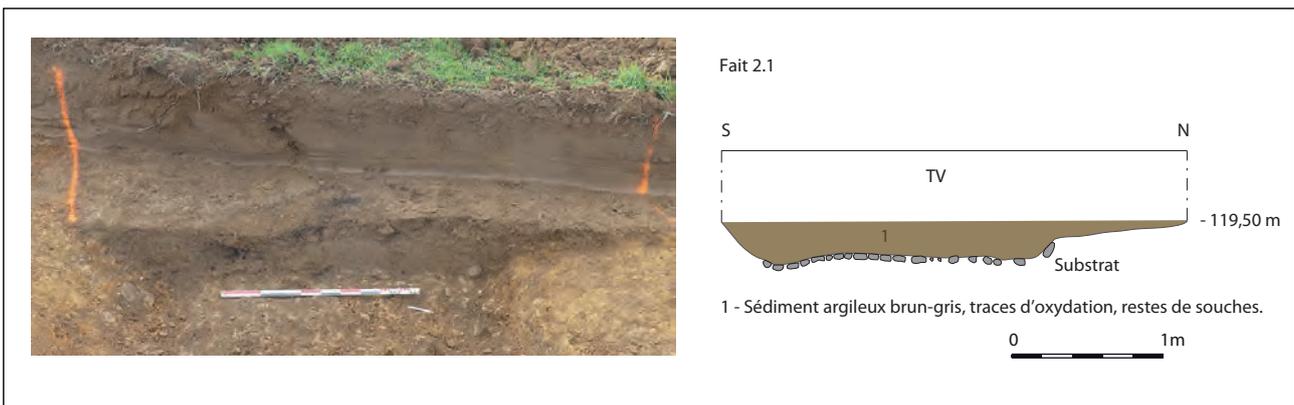


Fig. 9 Vue et relevé de la coupe du fait 2.1.

En plus de ce chemin, quatre fossés ont été détectés. Il s'agit des faits 1.1, 3.1, 3.2, et 4.2.

Les fossés 3.1, 3.2 et 4.2 présentent une orientation qui semble se caler sur celle du chemin que nous venons d'évoquer. En effet le fossé 3.2 est parallèle à celui-ci tandis que les fossés 3.1 et 4.2 lui sont perpendiculaires. En les sondant nous avons constaté qu'ils étaient très peu profonds : 0,2 m au maximum. Leur comblement est similaire : un sédiment argileux brun. Seule diffère leur largeur puisque les fossés 3.1, 3.2 et 4.2 mesurent respectivement 0,5, 1,3 et en moyenne 1 m de large (fig. 10). Aucun n'a livré de mobilier. Quoiqu'il en soit, il s'agit très vraisemblablement de fossés parcellaires modernes. Notons d'ailleurs que le fossé 3.2 se superpose à une limite parcellaire visible sur le cadastre napoléonien.

Un dernier fossé a été mis au jour, le fait 1.1 (fig. 8). Son orientation est divergente par rapport à la trame du parcellaire moderne puisqu'il est orienté quasiment nord-sud. Toutefois il se rapproche tout à fait des fossés cités précédemment. Large d'environ 0,6 m, il n'était conservé que sur quelques centimètres. Son comblement rappelle celui des fossés voisins (fig. 11).



**Fig. 10** Vue des coupes des faits 3.1 (a), 3.2 (b) et 4.2 (c).



**Fig. 11** Vue de la coupe du fait 1.1.



### 3. Conclusion

Les deux diagnostics menés conjointement à Sérent au lieu-dit de Tréviet sur une surface de 2 800 m<sup>2</sup>, avait été prescrits suite à la découverte à proximité d'un souterrain gaulois en 1970. On pouvait donc estimer qu'une occupation du second âge du Fer soit associée à cette structure.

Les diagnostics n'auront finalement permis de mettre au jour que des vestiges qui témoignent du parcellaire rural moderne tel qu'il était avant le remembrement agricole : un chemin et quelques fossés parcellaires. Les opérations auront toutefois été l'occasion de se pencher sur la découverte faite en 1970 et notamment sur les indications concernant sa localisation. En les croisant avec la consultation des anciens cadastres, nous avons pu localiser assez finement le souterrain. Il se situe à environ 500 m au nord de l'emprise des diagnostics réalisés, tout proche d'un ensemble rural antique de type villa connu grâce à la prospection aérienne. Cet éloignement explique sans doute l'absence de vestiges gaulois mais aussi antiques sur la parcelle diagnostiquée.

## 4. Sources et bibliographie

### Sources cartographiques

Archives départementales du Morbihan  
Cadastré de 1829, Sérent, Section K dite de Tréviat, 1ère feuille.  
Cadastré de 1829, corrigé en 1955, Section K, 1ère feuille.  
Cadastré de 1969-1992, Sérent, Section ZO.

#### Géoportail

<https://www.geoportail.gouv.fr/>

#### Info terre

<http://infoterre.brgm.fr/>

### Bibliographie générale

#### Lecornec 1972

LECORNEC (J.) - Un souterrain de l'âge du Fer à Tréviat, en Sérent (Morbihan), *Annales de Bretagne et des pays de l'ouest*, 1972, tome 79-1, pp99-102.

#### Naas 1992

NAAS (P.) - *Rapport de prospection diachronique entre l'Oust et le Blavet*, Département du Morbihan, 1992.

#### Naas 2001

NAAS (P.) - *Rapport de prospection, Inventaire entre l'Oust et le Blavet. Arrondissements de Pontivy, Vannes et Lorient*, Département du Morbihan, 2001.

#### Naas 2006

NAAS (P.) - *Rapport de prospection, Inventaire entre l'Oust et le Blavet. Arrondissements de Pontivy, Vannes et Lorient*, Département du Morbihan, Tome 1/1, 2006.

## 5. Liste des figures

<b>Fig. 1</b> Vue vers le nord depuis le diagnostic.	26
<b>Fig. 2</b> Carte géologique au 1: 50 000 aux environs de Sérent.	27
<b>Fig. 3</b> Vue de la Tranchée 3.	27
<b>Fig. 4</b> Localisation du souterrain découvert en 1970 sur le cadastre actuel (sur fond du cadastre de 1955).	28
<b>Fig. 5</b> Carte des sites archéologiques dans les environs proches du diagnostic sur fond de carte IGN.	29
<b>Fig. 6</b> Plan général du diagnostic avec l'implantation des tranchées et des vestiges sur fond de plan cadastral moderne.	30
<b>Fig. 7</b> Emplacement du diagnostic et plan des vestiges sur fond de cadastre napoléonien.	31
<b>Fig. 8</b> Vue du fait 2.1.	32
<b>Fig. 9</b> Vue et relevé de la coupe du fait 2.1.	32
<b>Fig. 10</b> Vue des coupes des faits 3.1 (a), 3.2 (b) et 4.2 (c).	33
<b>Fig. 11</b> Vue de la coupe du fait 1.1.	33



### **III. Inventaires techniques**

## Inventaire des faits

TR	Fait	Type	Comblement	Niveau d'apparition	Dimensions (L x l, diam)	Prof.	Sondage
1	1-1	fossé	Sédiment argileux brun, homogène, quelques CB	0,6	0,7	0,14	mécanique
2	2-1	chemin	Limon brun, restes de souche	0,5	3,1	0,3	mécanique
	2-2	fosse	Sédiment argileux brun	0,5	1,2 x 1,2		
3	3-1	fossé	Sédiment argileux brun	0,5	0,5	0,14	mécanique
	3-2	fossé	Sédiment argileux brun, homogène, traces d'oxydation	0,5	1,32	0,2	mécanique
	3-3	chemin	Sédiment argileux brun-gris	0,5	3,1		
	3-4	fosse	Sédiment argileux brun, avec plaquettes de schiste	0,5	1,4 x 0,8		
4	4-1	chemin	Sédiment argileux brun, blocs de quartz, et fragments de schiste ardoisier	0,6	4,2		
	4-2	fossé	Sédiment argileux brun avec quelques fragments de schiste ardoisier	0,6	0,8 à 1,2	0,2	mécanique

## Inventaire des photos

N° photo	Description
Sérent1	Vue générale du diagnostic
Sérent2	Vue générale du diagnostic
Sérent3	Vue générale, tranchée 1
Sérent4	Vue générale, tranchée 2
Sérent5	Vue générale, tranchée 3
Sérent6	Vue générale, tranchée 4
Sérent7	Vue générale, tranchée 5
Sérent8	Vue générale, tranchée 6
Sérent9	Fait 1.1, plan
Sérent10	Fait 1.1, coupe
Sérent11	Fait 2.1, plan
Sérent12	Fait 2.1, plan
Sérent13	Fait 2.1, coupe
Sérent14	Fait 2.1, coupe
Sérent15	Fait 2.1, coupe
Sérent16	Fait 2.1, coupe
Sérent17	Faits 3.1 et 3.2, plan
Sérent18	Fait 3.2, plan
Sérent19	Fait 3.1, coupe
Sérent20	Fait 3.1, coupe
Sérent21	Fait 3.2, coupe
Sérent22	Fait 4.2, plan
Sérent23	Fait 4.2, coupe

**Chronologie**

Epoque coterporaine

**Sujets et thèmes**

Fossés

Le diagnostic, mené le 17 janvier 2022 à Sérent au lieu-dit de Tréviat a été réalisé en même temps qu'un second diagnostic quasiment limitrophe. Les deux opérations qui portaient sur une surface de 2 800 m<sup>2</sup>, avait été prescrites suite à la découverte à proximité d'un souterrain gaulois en 1970. On pouvait donc estimer qu'une occupation du second âge du Fer soit associée à cette structure.

Les diagnostics n'auront finalement permis de mettre au jour que des vestiges qui témoignent du parcellaire rural moderne tel qu'il était avant le remembrement agricole : un chemin et quelques fossés parcellaires. Les opérations auront toutefois été l'occasion de se pencher sur la découverte faite en 1970 et notamment sur les indications concernant sa localisation. En les croisant avec la consultation des anciens cadastres, nous avons pu localiser assez finement le souterrain. Il se situe à environ 500 m au nord de l'emprise des diagnostics réalisés, tout proche d'un ensemble rural antique de type villa connu grâce à la prospection aérienne. Cet éloignement explique sans doute l'absence de vestiges gaulois mais aussi antiques sur la parcelle diagnostiquée.